

Strasbourg, le 04/11/2024

A l'attention de :

Tous les chefs de pôles, responsables de services médicaux par mail

Tous les médecins par mail

Tous les cadres supérieurs de santé, cadres de santé par mail

*Information à diffuser à l'ensemble de vos collaborateurs*

## **NOTE D'INFORMATION**

**N° 04/11/2024**

**concernant le médicament suivant :**

Fournisseur	Désignation du médicament	Dénomination Commune
<b>VIATRIS</b>	<b><i>AMIKACINE 250 mg, poudre pour solution injectable</i></b>	<b>AMIKACINE</b>
	<b><i>AMIKACINE 500 mg, poudre pour solution injectable</i></b>	
	<b><i>AMIKACINE 1 g, poudre pour solution injectable</i></b>	

### **CONTENU :**

Nous vous avons annoncés dans la note d'information [n°161024](#) de **très fortes tensions d'approvisionnement** concernant les spécialités mentionnées ci-dessus jusqu'en **janvier 2025**.

Voici un bilan de la situation actuelle :

❖ **Rupture totale d'approvisionnement des présentations :**

- AMIKACINE VIATRIS 250 mg, poudre pour solution injectable
- AMIKACINE VIATRIS 1 g, poudre pour solution injectable

❖ **Fortes tensions d'approvisionnement de la présentation :**

- AMIKACINE VIATRIS 500 mg, poudre pour solution injectable

A ce jour, nous disposons d'un **stock très limité en AMIKACINE inj 250 mg et 500 mg**.

Il **n'existe aucune autre spécialité injectable à base d'AMIKACINE** disponible en France.

Dans ce contexte, nous vous invitons à **réserver les unités d'AMIKACINE uniquement pour les situations où aucune alternative thérapeutique ne serait appropriée**.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la note disponible sur le site de [l'ANSM](#).

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Nous restons disponibles pour tout complément d'information.

Pour le pharmacien responsable du service Pharmacie-Stérilisation :  
Dr Flora Capelle, Pharmacien